

Communiqué de presse

Le 22 septembre 2021

Accompagner les artisans vers le passage à la retraite : signature d'un partenariat entre la Carsat Languedoc-Roussillon, la Carsat Midi-Pyrénées et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Alors que 23% des artisans sont âgés de 55 ans et plus en Occitanie, la Carsat Languedoc-Roussillon, la Carsat Midi-Pyrénées et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée annoncent la signature d'un partenariat inédit. Objectif : accompagner les artisans et faciliter leurs démarches vers le passage à la retraite.

Fluidité, simplicité et visibilité pour les démarches des artisans et de leurs salariés, ce sont les 3 objectifs de la convention de partenariat. Une convention qui permet de structurer les actions déjà engagées entre ces partenaires et d'étoffer l'offre de service avec, à la clé, des plus-values certaines pour ce public spécifique intégré au Régime Général depuis le 1^{er} janvier 2020.

1 axe d'action fort : la préparation du passage à la retraite ...

Au cœur de ce partenariat initié par les deux Carsat de la région Occitanie et la CMAR Occitanie, il y a d'abord la volonté **d'accompagner et de conseiller les artisans dans les démarches relatives au passage à la retraite**. Interlocuteur privilégié des artisans, la CMAR Occitanie place l'accompagnement proposé par son réseau régional au cœur de ces préoccupations, essentielles pour le secteur de l'artisanat.

La préparation de la retraite est une étape clé incontournable pour sécuriser et réussir cette démarche et s'inscrit pleinement dans la phase de transmission d'entreprise.

Les webinaires sur cette thématique rencontrent un vif succès auprès des chefs d'entreprise et sont aussi l'occasion de présenter l'offre de service de chaque partenaire. L'offre transmission de la CMAR Occitanie permet de préparer son projet pour optimiser l'entreprise afin de mieux la vendre, maîtriser les enjeux juridiques, fiscaux, patrimoniaux de la transmission, trouver un repreneur et faciliter le passage à une nouvelle vie. L'offre d'action sociale des Carsat, destinée aux retraités, permet un accompagnement sur du long terme dans cette nouvelle étape de leur vie (adaptation de l'habitat, ateliers bien vieillir, aides du quotidien, etc.)

Enfin, dernière plus-value sur le volet retraite, un circuit de signalement dédié aux situations complexes est mis en place entre les signataires. Il permet ainsi un accompagnement attentionné pour les personnes les plus en difficulté.

... complété par 2 axes d'actions pour améliorer la vie professionnelle !

La convention intègre également deux axes d'actions supplémentaires, relevant de l'expertise des Carsat, dans le but d'accompagner les artisans tout au long de leur carrière : **la prévention de la désinsertion professionnelle et la prévention des risques professionnels.**

Sur le premier volet, l'objectif est de proposer un véritable parcours de prévention de la désinsertion professionnelle aux artisans et aux salariés en arrêt de travail, confrontés notamment à des problèmes de santé, à des maladies invalidantes, à de l'usure professionnelle, à un handicap, pouvant avoir des incidences sur la poursuite de leur activité. Ce parcours, pris en charge par le service social de chaque Carsat, permet un contact individuel, une information sur les dispositifs existants (bilan de compétence, formation, adaptation ou aménagement du poste, etc.) et un accompagnement social, si la personne concernée le désire.

Sur le volet de la prévention des risques professionnels, l'objectif est de porter à leur connaissance les missions et les offres proposées par la **CMAR Occitanie pour préparer la transmission de leur entreprise mais aussi celle proposées par les Carsat** : évolution des taux de cotisation, incitations financières pour la mise en place de dispositifs capables de prévenir les risques et les accidents de travail mais également la mise à disposition d'une plateforme téléphonique dédiée aux employeurs et tiers de confiance.

A propos des Carsat Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées

Les Carsat Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées sont les interlocuteurs régionaux en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Leurs attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Leurs missions principales sont :

- Gérer les carrières des assurés,
- Calculer les retraites et payer les prestations,
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie,
- Assurer et prévenir les risques professionnels.

A propos de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée défend les intérêts des entreprises artisanales auprès des instances régionales et nationales, et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des entreprises artisanales, et s'appuie sur ses 13 chambres départementales pour apporter une réponse de proximité aux artisans.

La CMAR Occitanie est dirigée par 325 artisans, élus pour 5 ans par leurs pairs, et fédère près de 180 000 entreprises artisanales.

La transmission des entreprises artisanales est un enjeu majeur pour l'avenir du secteur des métiers, 23% des artisans sont âgés de 55 ans et plus en Occitanie. Le réseau des CMA d'Occitanie les accompagne dans leur projet de cession et de préparation anticipée de la retraite : étude retraite, valeur de l'entreprise, recherche d'un repreneur, aides à la transmission. En 2020, 450 cédants ont été accompagnés et mis en relation avec des repreneurs potentiels.

Photo 1 - Convention CMAR - Carsat

Les représentants des structures partenaires, de gauche à droite : Madeleine Medolago, Directrice de la Carsat Languedoc-Roussillon ; Marie-Martine Limongi, Présidente du Conseil d'Administration de la Carsat LR ; Serge Crabié, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR) Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ; Joëlle Traniello, Directrice de la Carsat Midi-Pyrénées ; Michel Vigier, Président du Conseil d'Administration de la Carsat MP ; Séverine Hachez, Directrice Territoriale de la CMA de l'Aude ; Pierre Bouche, Secrétaire Général Adjoint de la CMAR Occitanie.

Photo 2 - Convention CMAR - Carsat

Signataires, de gauche à droite : Madeleine Medolago, Directrice de la Carsat Languedoc-Roussillon ; Serge Crabié, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ; Joëlle Traniello, Directrice de la Carsat Midi-Pyrénées.

Contacts presse

Carsat L-R : Lyse DELABRE / lyse.delabre@carsat-lr.fr / 06 79 15 89 62

Carsat M-P : Stéphanie RIGAL / stephanie.rigal@carsat-mp.fr / 05 67 73 46 22

CMAR Occitanie : Julie BASDEVANT / j.basdevant@crma-occitanie.fr / 06 71 27 93 32